

Boussaïd engage sa responsabilité

• Les impayés dus par l'ONEE réglés avant la fin de l'année

• Le pilotage et le suivi de l'état des créances seront effectués au ministère des Finances

«TOUTES les PME créancières de l'Office national de l'eau et de l'électricité (ONEE) seront remboursées avant la fin de l'année». La déclaration est de Mohamed Boussaïd, ministre de l'Economie et des Finances. Invité au Club de L'Economiste (les détails seront publiés dans nos prochaines éditions), le ministre a affirmé que «les 2 milliards de dirhams destinés à la recapitalisation de l'Office et le remboursement partiel du crédit TVA iront exclusivement au paiement des arriérés de cette entreprise».

Les difficultés de l'ONEE en particulier ont impacté le tissu d'entreprises, constitué de PME, qui gravitent autour. L'électricien public doit 2,3 milliards de dirhams à 1.422 entreprises locales et 181 firmes étrangères!



Mohamed Boussaïd, ministre de l'Economie et des Finances: «Il faut poursuivre la réforme de la TVA afin que le butoir ne se reconstitue plus» (Ph. Bziouaq)

L'ONEE, les Aref et l'ONDA ont été jusque-là «les trois grands nœuds» en ma-

tière de délais de paiement. Le ministère des Finances a débloqué les fonds nécessaires pour apurer tous les impayés des Académies régionales de l'éducation. C'est d'ailleurs le premier dossier auquel Boussaïd s'était attaqué en versant 2,2 milliards de dirhams aux entreprises opérant dans les BTP et qui avaient construit des écoles. «Nous avons ré-

en s'attaquant à ce dossier qui envenime la vie de l'entreprise. Tous les établissements et entreprises publics devront transmettre la situation mensuelle des arriérés, les créances en souffrance et leurs antériorités. Il s'agit là d'un tableau de bord qui permettra de mieux cerner la situation. Une circulaire est adressée depuis le 28 mai aux différents responsables pour remonter ces données au ministère des Finances qui se substitue à la direction financière de ces entreprises publiques. «De cette manière nous assurerons un suivi régulier. Ceci nous permettra de détecter si le problème est d'ordre procédural ou lié à la trésorerie», poursuit Boussaïd.

En s'attaquant à ce dossier, le ministre cherche à rassurer les entreprises. Cela revient aussi à casser le cercle vicieux que les retards de paiements impliquent sur toute la chaîne : fournisseurs, clients, etc. Mais s'il reconnaît les lenteurs au niveau des établissements et entreprises publics, le ministre relève «l'accélération des paiements de l'Administration». Les statistiques de la Trésorerie générale du Royaume relèvent qu'à fin mai 2014, le niveau global d'engagement est de 51% contre 48% une année auparavant. «Les décaissements se sont accélérés et nous n'avons pas de retard au niveau des marchés publics de l'Administration».

Soulager la trésorerie de l'entreprise revient aussi à accélérer le remboursement de la TVA. «C'est le cas depuis le début de l'an-

LPL du FMI: 4 milliards de dollars négociés

LES discussions entre le ministère des Finances et le FMI sur le renouvellement de la ligne de précaution et de liquidité (LPL) ont porté sur un montant de 4 milliards de dollars. C'est moins important que la LPL actuelle qui arrive à échéance en août. L'amélioration des indicateurs macroéconomiques explique essentiellement ce niveau d'accès. Même si les risques extérieurs ne sont pas totalement dissipés, le Maroc est mieux armé qu'en 2012 à y faire face, croit savoir le ministre des Finances. L'une des principales menaces concerne l'évolution du cours du pétrole. A ce niveau, le coût exorbitant du hedging a dissuadé pour l'instant le gouvernement d'y souscrire à nouveau. Cette couverture sur le prix du pétrole au-delà de 120 dollars a coûté plus de 500 millions de DH sur trois mois. Pour l'instant, il n'est pas question de souscrire à un nouveau contrat de hedging. De l'avis des experts, le cours du pétrole ne devrait pas atteindre 120 dollars, ce qui conforte le gouvernement dans sa décision. Au cas où les anticipations des analystes ne se réaliseraient pas, le gap par rapport aux 120 dollars ne sera pas répercuté sur les prix aux consommateurs, s'engage le ministre des Finances. □

F. Fa

glé 100% des arriérés liés au plan d'urgence de l'Education nationale», indique l'argentier du Royaume.

Dans le cas de l'ONDA, le ministre reconnaît des problèmes de «procédures de gestion» mais il compte accélérer les paiements. «Une collaboration au quotidien est assurée entre cet Office et la Direction des établissements et des entreprises publics», affirme le ministre. Boussaïd s'engage «à prendre des dérogations pour payer les entreprises bloquées en raison de certaines procédures. Je prends aussi sur moi la responsabilité du trésorier». Le ministère de l'Economie et des Finances prend finalement ses responsabilités en tant que tutelle

née pour le logement économique. Les remboursements ont doublé comparativement à la même période que l'année dernière», indique Boussaïd. Il tient également à rappeler que la suppression de la règle de décalage d'un mois s'est traduite par un manque à gagner pour le Trésor de 1,1 milliard de dirhams. Un «montant qui alimentera la trésorerie des entreprises. Nous rétablissons progressivement la confiance pour assurer les meilleures conditions de relance». □

Khadija MASMOUDI